



Bastia
CITÀ DI CULTURA

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 13 avril 2023

Objet : Approbation du Budget primitif 2023 de la Régie autonome des parcs de stationnement

Date de la convocation : 7 avril 2023

Date d'affichage de la convocation : 7 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois d'avril à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 42

Nombre de membres en exercice : 42

Quorum : 22

Nombre de membres présents : 29

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Étaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame de GENTILI Emmanuelle ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame CARRIER Marie-Dominique ; Monsieur DALCOLETTI François ; Monsieur FABIANI François ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame PELLEGRINI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Monsieur PAOLI Jean-François ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

Étaient absents: Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur LINALE Serge ; Monsieur ROMITI Gérard ; Madame BELGODERE Danièle ; Monsieur TATTI François ; Madame VESPERINI Françoise.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Monsieur TIERI Paul à Monsieur GRAZIANI Antoine ;
Madame ORSINI-SAULI Laura à Monsieur LUCCIONI Don Petru ;
Madame COLOMBANI Carulina à Madame PIPERI Linda ;
Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Madame LACAVE Mattea ;
Madame TIMSIT Christelle à Madame MANGANO Angelina ;
Madame GRAZIANI-SANCIU Livia à Madame SALGE Hélène.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Madame Mattea Lacave élue secrétaire prend place au bureau

**Le conseil municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2311-1 et suivants, R.2221-36, R.2221-78 et R2311-1 et suivants ;

Vu la délibération n°03/2007/179 en date du 5 février 2007 portant création d'une régie autonome des parcs de stationnement bastiais ;

Vu la délibération de notre collectivité n°2023/MARS/02/02 en date du 23 mars 2023 prenant acte du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2023 ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 11 avril 2023 ;

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie autonome des parcs de stationnement bastiais en date du 11 avril 2023 ;

Vu le projet de budget 2023 proposé par le maire ;

Considérant que le budget 2023 est voté par chapitre.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Jean-Joseph MASSONI,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A la majorité des votants, Monsieur Jean-Martin MONDOLONI, Monsieur Jean ZUCCARELLI, Madame Hélène SALGE, Monsieur Jean-François PAOLI, Madame Viviane ALBERTELLI, Monsieur Julien MORGANTI ayant voté contre.

Article unique:

- **Adopte** le budget primitif pour l'exercice 2023 du budget autonome de la régie des parcs de stationnement selon les modalités suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement en €	BP
Chapitre 011	556 272,68
Chapitre 012	1 175 000,00
Chapitre 65	100,00
Chapitre 66	289 194,65
Chapitre 67	5 000,00
Chapitre 68	
Chapitre 69	150 000,00
Chapitre 023	397 432,67
Chapitre 042	955 000,00

Total des dépenses de fonctionnement	3 528 000,00
---	---------------------

Recettes de fonctionnement en €	BP
Chapitre 013	2 000,00
Chapitre 70	2 720 000,00
Chapitre 73	
Chapitre 74	
Chapitre 75	70 000,00
Chapitre 76	
Chapitre 77	3 000,00
Chapitre 042	733 000,00

Résultat reporté	
------------------	--

Total des recettes de fonctionnement	3 528 000,00
---	---------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement en €	BP
Chapitre 10	
Chapitre 13	
Chapitre 16	515 667,00
Chapitre 20	
Chapitre 204	
Chapitre 21	103 765,67
Chapitre 23	
Chapitre 26	
Chapitre 27	
Chapitre 45	
Chapitre 040	733 000,00
Chapitre 041	
Solde d'exécution reporté	
Total des dépenses d'investissement	1 352 432,67

Recettes d'investissement en €	BP
Chapitre 024	
Chapitre 10	
Chapitre 1068	
Chapitre 13	
Chapitre 16	
Chapitre 21	
Chapitre 23	
Chapitre 45	
Chapitre 021	
Chapitre 040	397 432,67
Chapitre 041	955 000,00
Solde d'exécution reporté	
Total des recettes d'investissement	1 352 432,67

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Signé électroniquement le 26/04/2023

Pierre SAVELLI

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Téléréfuge citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr. La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.